

CAUSES

COMMUNES

TRIMESTRIEL DES SOCIALISTES
VILLE DE GENÈVE



*OUI À UNE CITÉ
DE TOUTES
LES MUSIQUES*

13 JUIN 2021

57

UN PROJET POUR LA POPULATION

Les habitant-e-s de la Ville de Genève voteront le 13 juin sur la Cité de la musique (CDM). Un oui permettra de rassembler sous un même toit les musicien-ne-s professionnel-le-s de l'Orchestre de la Suisse Romande (OSR) ainsi que 500 étudiant-e-s de la Haute école de musique (HEM) de Genève aujourd'hui dispersée sur sept sites, peu ou prou adaptés à l'enseignement. La Cité de la musique proposera également au public deux restaurants, une bibliothèque-médiathèque, ainsi qu'un espace d'exposition ouverts à toutes et tous.

Ce projet libérera des espaces au Victoria Hall pour d'autres expressions musicales. En cas de vote positif, un espace clos, propriété de l'ONU, sera ouvert, un parc public aménagé, avec une promenade pour en faciliter les points de passage. On ne vote «que» sur le Plan localisé de quartier (PLQ) le 13 juin. Le projet culturel de la Cité de la musique n'est pas finalisé. Mais en l'état : il y aura une *black box* destinée à la musique expérimentale et quatre auditoriums de 100 à 120 places, en plus de la salle philharmonique de 1580

places, et deux salles de concert de 142 à 390 places. S'y ajouteront des salles de classe et de répétition pour les étudiant-e-s, les professeur-e-s et les musicien-ne-s professionnel-le-s.

Financements

Concernant les coûts de construction du bâtiment, ils seront couverts par des financements privés. Pour les frais de fonctionnement, les budgets actuels de l'OSR et de la HEM les couvriront. Un engagement du Canton permettrait d'ouvrir davantage le lieu aux musiques actuelles. L'initiative cantonale 167 *Pour une politique culturelle cohérente à Genève* votée à 83% en 2019 plébiscitait plus d'implication de la part du Canton. Un oui pourrait donc fonctionner comme un levier pour l'y inviter. La Ville a annoncé qu'elle ne contribuerait pas à ce projet. Les craintes de certain-e-s que la CDM ponctionne les budgets des musiques actuelles sont donc à écarter.

Un projet pour la nature en ville

Sur un total de 271 arbres, 141 arbres seront maintenus, en particulier les plus remarquables. 190 arbres seront replantés dans un périmètre proche, le parc de l'Ariana par exemple. Il s'agira d'espèces indigènes, comme l'érable champêtre, l'érable sycomore, le charme commun, etc. Il n'y a pas d'écocide, ni d'atteinte à un écosystème remarquable, au contraire. On est sur le modèle d'une revitalisation comme cela

a été réalisé avec le biotope du parc des Franchises, qui a impliqué coupes d'arbres et interventions, ou de la création d'une roselière lors de la réalisation de la Plage des Eaux-Vives. La nature en ville doit être entretenue et aménagée, afin de maintenir la qualité de la biodiversité. Intervenir ne veut pas dire détruire.

Un investissement pour les générations futures

Le Léman Express, la Plage des Eaux-Vives, la Nouvelle Comédie sont de beaux projets qui bénéficient directement aux Genevois-es. Investir dans une école et la culture, c'est précisément investir dans l'humain et l'avenir. Il faut évidemment regagner de l'espace végétalisé et le prendre sur ce qui appartient au passé : les milliers d'hectares de routes et d'espaces de stationnement dévolus aux véhicules motorisés individuels. Dans une période de crise, la Cité de la musique est aussi un projet qui va fournir du travail à des entreprises, aux travailleuses et travailleurs et ouvrira de nouveaux espaces aujourd'hui privatisés au public. Ce numéro de Causes Communes vous présente les enjeux et arguments pour un OUI le 13 juin à une Cité pour toutes les musiques. Bonne lecture.

CAUSES COMMUNES

TRIMESTRIEL ÉDITÉ PAR LE PARTI SOCIALISTE DE LA VILLE DE GENÈVE

15, rue des Voisins
1205 Genève

www.ps-geneve.ch

Un journal 100% pensé, conçu et réalisé à Genève !
Envie de soutenir *Causes Communes* : abonnez-vous !
Envoyez vos coordonnées à psvg@ps-geneve.ch
Finance d'inscription : 20.-/année
CCP : 12-12713-8

Coordination rédactionnelle : Olivia Bessat

Comité rédactionnel : Ülkü Dagli, François Mireval, Dalya Mitri, Salma Selle, Sylvain Thévoz, Léa Winter.

Ont collaboré à ce numéro : Thierry Apothéloz, Marie Ernst, Olivier Gurtner, David Lachat, Sami Kanaan, Yves Leuzinger, Paule Mangeat, Jean-Marie Mellana, Léo Pensel, Marc Perrenoud, Albane Schlechten, Nicolas Tavaglione, Nicole Valiquer Grecuccio, Audrey Vigoureux.

Illustrations : Adrienne Barman

Images de synthèse : Pierre-Alain Dupraz Architecte et Gonçalo Byrne Arquitectos

Maquette et mise en page : Atelier supercoccotte

Impression : Imprimerie Nationale, Genève.

Tirage : 3000 exemplaires sur papier recyclé.



CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LA CITÉ DE LA MUSIQUE



JEAN-MARIE MELLANA
MEMBRE DU COMITÉ DU PARTI SOCIALISTE
VILLE DE GENÈVE (PSVG)

Le 13 juin prochain, la population genevoise se prononcera sur le Plan localisé de quartier (PLQ) dont la surface serait dévolue à l'édification de la Cité de la musique (CDM). Le lieu choisi est le parc «des Feuillantines», jouxtant la place des Nations, sur des parcelles appartenant actuellement à l'ONU.

Le PSVG a pris position en faveur de cet objet, mais une coalition composée des Vert-e-s, Ensemble à Gauche (EàG), le Parti du Travail (PdT), l'Union Démocratique du Centre (UDC), des associations de défense du patrimoine et des artistes indépendant-e-s a déposé un référendum.

Le concept est né de deux nécessités : la vétusté et une certaine exigüité de la scène du Victoria Hall (VH), non renouvelable, et la dissémination des sites de la Haute école de musique (HEM), occasionnant d'importants frais et limitant les échanges pédagogiques.

Le VH ne répond plus aux besoins des orchestres d'aujourd'hui. Mal adapté aux technologies actuelles, il présente d'importantes lacunes liées à l'accueil du public, des artistes et des producteurs-s. Une rénovation se heurte à des

impossibilités résultant de sa conception, de son emplacement et de sa protection. Il continuera de jouer un rôle, actuellement toutes les demandes d'utilisation de la salle ne peuvent être satisfaites

La Fondation pour la CDM n'a pour vocation que de construire la Cité, sa gouvernance sera ensuite transférée à une autre entité, réunissant tous les partenaires actuels, Fondation, Canton, Ville et Communes, ainsi que d'autres partenaires.

Un projet au service de la musique, pour toutes et tous

Le projet s'oriente autour de 3 axes :

La formation pour répondre aux besoins de la HEM et permettre d'améliorer les synergies et débouchés sur un même lieu.

L'ouverture des musiques classiques, contemporaines, jazz, de création et d'autres disciplines artistiques, à d'autres publics (jeunes enfants, classes, aîné-e-s), une ouverture du parc et du restaurant, soit un lieu de vie ouvert de manière publique et constante, alors que la zone est actuellement privée et inaccessible au public.

Un lieu culturel sur la rive droite, qui est sous-dotée, ceci en marge d'un quartier populaire.

Sont prévues une salle philharmonique et deux salles de concert, dont l'une destinée à la musique expérimentale et électro-

acoustique, des auditoriums, des salles de classe et de répétition, une bibliothèque-médiathèque, un restaurant, des bars et un magnifique parc en accès libre. Des espaces pour des activités pédagogiques et des locaux de travail sont prévus, accessibles à un large public.

Les salles seront occupées la journée pour les activités de la Cité, mais seront libres le soir pour des concerts. Dans la grande salle se déploiera une saison de concerts complète, intégrant d'autres styles et accueillant les musicien-ne-s genevois-e-s. Le parc accueillera des concerts en plein air.

C'est un projet tourné vers l'avenir, il associera la musique avec d'autres arts, notamment les arts numériques, et permettra la cohabitation de musicien-ne-s débutant-e-s, amateur-ice-s et professionnel-le-s, ce qui débouchera sur un rajeunissement du public. La CDM devrait ainsi devenir le campus de référence pour la musique classique et électro acoustique. Ce projet ne peut donc être qualifié d'élitiste ni de passéiste. Le site est bien desservi par les transports publics et met à l'honneur la mobilité douce, aucun nouveau parking ne sera construit. L'édifice mettra en valeur le site de la place des Nations et permettra de rapprocher les expatrié-e-s de la Genève internationale des Genevois-es, par l'existence d'un lieu de détente et de loisirs commun. Un rapprochement accru de cette population à la vie locale est hautement bénéfique pour notre ville et région.

Financement

Le budget de construction est entièrement assuré par les mécènes, dont le principal est la Fondation Hans Wilsdorf (apport de 209 millions pour un total de plus de 300 millions) dont les buts sont de soutenir la culture, l'éducation, l'innovation et le rayonnement de Genève. Les moyens de la Fondation proviennent de l'entreprise Rolex, qui n'a pas d'actionnaires et reverse ses bénéfices à cette fondation, pour des projets d'utilité publique, en agissant aussi dans le domaine de l'aide financière individuelle. Le modèle Rolex/Wilsdorf reste un fonctionnement plus vertueux que celui d'une entreprise classique.

L'investissement est totalement pris en charge par des privés et la Confédération. La Ville ne sera pas responsable du budget de fonctionnement ; elle aura pour seule charge l'entretien du parc public. La CDM est une fondation de droit public pour laquelle le Canton a confirmé un engagement pour l'instant de 2,5 millions dès 2023. Il est en charge aujourd'hui déjà de tout ce qui concerne la formation, donc de la HEM. Il participe aussi à part égale avec la Ville à l'OSR.

Pour ce qui est du budget de fonctionnement, certain-e-s opposant-e-s avancent le chiffre de 13 millions, financés par moitié par l'État, mais c'est le chiffre de l'étude initiale : le fonctionnement de base est entièrement couvert par les budgets actuels de la HEM et de l'OSR. Ceux-ci sont compris dans les 13 millions. Le lieu peut donc fonctionner sans apport public supplémentaire.

En plus de ce socle assuré, 6,5 millions doivent être couverts par la location et les apports des résident-e-s (solde sur les budgets des résident-e-s, la billetterie et le mécénat). L'apport cantonal servira à payer des musicien.ne.s et des actions culturelles en soutenant une programmation. Les regroupements engendreront des économies par rapport aux coûts actuels.

Le projet s'inscrit dans le cadre de l'initiative visant à répartir les tâches entre l'État et les communes en matière culturelle, largement acceptée en mai 2019.

Arbres et biodiversité

La parcelle compte 270 arbres ; 140 peuvent être préservés et, pour les besoins de la construction, 130 arbres de petits diamètres ne pourront être conservés ; ils sont essentiellement concentrés sur les haies de séparation des terrains. Les arbres majeurs, à l'exception de deux individus, et la ligne de chênes centenaires sont conservés. Un programme ambitieux de plantation est prévu avec un total d'au moins 260

arbres, dont 70 sur la parcelle ; les autres arbres seront plantés dans un périmètre de 800m autour du site.

La CDM sera bordée d'un splendide parc public de plus d'un hectare ouvert à tout le monde et d'un lieu de promenade largement boisé, avec deux biotopes et respectueux de l'environnement.

Cet espace existe déjà mais il est actuellement privé et non entretenu. La CDM permettra son ouverture, son entretien et sa revalorisation. Le projet rend au public un espace vert.

En cas de refus, le parc restera fermé et les propriétaires pourront en faire ce qu'ils veulent, y compris le vendre à des promoteurs intéressés par la rentabilité de futures constructions d'immeubles. Les pouvoirs publics ne pourraient rien faire, les opposants connaîtraient alors la pire des solutions.

Certain-e-s opposant-e-s pensent que toute nouvelle construction est une attaque contre la nature, mais une ville, pour vivre, doit connaître des réalisations architecturales nouvelles, respectueuses de l'environnement et de la biodiversité, ce qui est le cas ici. Il ne faut pas opposer culture et nature, elles vont de pair, ce projet en est une illustration.

La Villa des Feuillantines

La construction de la CDM nécessitant sa démolition, la Villa a été soumise à des expertises et une étude pour évaluer sa valeur culturelle et patrimoniale. Cette étude, conduite par l'Office du Patrimoine et des sites, n'a pas confirmé un intérêt prépondérant de la Villa qui nécessiterait de la conserver. Cette villa n'est aujourd'hui plus qu'une coquille avec des cloisons administratives à l'intérieur, elle n'est pas « exceptionnelle », comme entendu chez certain-e-s opposant-e-s.

La Villa ainsi que le terrain sont propriété de l'ONU, qui a accordé un droit de superficie à la Fondation avec le seul but d'y construire ledit projet et non pour préserver la Villa et son jardin.

Un projet élitiste ?

Les opposant-e-s soutiennent que les artistes indépendant-e-s et représentant-e-s des musiques autres que classique sont mis de côté dans ce projet. Certes, le projet s'est fondé initialement autour des besoins de la HEM et de l'OSR, mais il a depuis largement évolué, intégrant d'autres styles musicaux et disciplines artistiques. La programmation n'est pas encore établie, mais la Fondation a déjà entrepris de

mettre en place un conseil consultatif de programmation, qui réfléchit à ce qu'elle pourra être au moment de l'ouverture. Ce conseil réunit des personnalités de la culture de manière large.

Aujourd'hui la Ville de Genève soutient des lieux issus de la culture alternative. Le magistrat Sami Kanaan a réaffirmé le besoin d'augmenter les lignes dédiées à ces styles de musique, et proposé une première augmentation lors du dernier budget, qui devra être poursuivie. Le Conseil municipal l'a suivi et la ligne a été augmentée. Le Parti Socialiste a toujours défendu des rémunérations correctes et continuera de le faire.

Le statut des artistes est de manière générale précaire en Suisse. Le rejet du projet ne modifiera en rien la situation des artistes : le terrain retournera à l'ONU et la HEM continuera à ne pas faire d'économies à cause de la dissémination.

Les opposant-e-s avancent qu'il y a déjà beaucoup d'endroits dédiés à la musique classique à Genève, mais la question n'est pas là. Il ne s'agit pas de doter la musique classique de salles supplémentaires mais de réunir les sites de la HEM et d'établir une résidence à l'OSR, qui actuellement n'en a pas.

Pour finir

Il reste environ cinq ans avant l'ouverture espérée de la CDM. Ce temps doit être mis à profit pour améliorer le projet, en dialoguant avec tous les milieux musicaux et culturels et en incitant les pouvoirs publics à mettre en place à Genève une véritable politique culturelle musicale, où tous les acteur-ice-s ont une place.

En permettant aux habitant-e-s du Canton et des alentours d'assister à des concerts et manifestations gratuites ou à des prix abordables, on favorisera la cohésion sociale.

Le PS a une tradition de soutien à la culture « de l'opéra à l'Usine », il soutiendra donc ce projet, qui contribuera à l'épanouissement de la vie sociale, artistique et économique de toute la région.

LES ENJEUX D'UNE VOTATION

ENTRETIEN CAUSES COMMUNES

SAMI KANAAN
MAIRE DE GENÈVE



Les habitant-e-s de la Ville de Genève vont se prononcer sur le Plan localisé de quartier de la Cité de la musique le 13 juin. Afin d'y voir plus clair, nous nous sommes entretenus avec notre magistrat Sami Kanaan, actuel Maire, pour dégager les enjeux de cette votation-clé pour la culture genevoise.

François Mireval : Cette Cité de la musique (CDM), en a-t-on vraiment besoin ?

Sami Kanaan : Oui ! Ce projet ambitieux est clairement d'intérêt public.

Le terreau créatif local peut et doit coexister avec des lieux de formation et de grandes institutions de référence. Dans les autres villes qui ont su créer de tels emblèmes, la population plébiscite cette offre variée. La CDM est une belle opportunité qui est ici offerte au monde culturel genevois en apportant un équipement et des moyens supplémentaires. De plus, elle s'inscrit dans un contexte de création de nouveaux liens, en particulier au niveau du canton, avec le tissu local.

Par ailleurs, ce projet comble une lacune importante en matière d'offre culturelle sur la rive droite. Le succès de l'Opéra des Nations l'a clairement montré.

Enfin, les autres emplacements envisagés ne conviennent pas.

Je souligne d'emblée le biais structurel de ce scrutin : tout le Canton est certes concerné, mais seule la Ville vote puisqu'il s'agit ici d'un plan localisé de quartier (PLQ) municipal, alors que ce n'est pas un projet culturel de la Ville de Genève.

Un biotope exemplaire serait-il sacrifié par le bâtiment prévu ?

Je ne suis pas expert, mais nous ne parlons pas ici d'une réserve naturelle : c'est le parc d'une villa de la bourgeoisie genevoise. Tous les grands arbres (sauf deux) seront sauvés car les architectes ont su modifier leur projet pour en tenir compte. Il y aura deux fois plus d'arbres replantés que d'arbres coupés. A terme, la canopée s'agrandira, et l'arborisation de la Ville aussi, avec le nouveau parc, cet espace vert dont la population pourra largement profiter.

Actuellement, ce lieu est une parcelle privée inaccessible au public.

Ce projet favorise-t-il les cultures institutionnelles au détriment des cultures émergentes ?

Bien sûr que non. Laissez-moi vous expliquer comment serait modifié le paysage musical local.

L'OSR (Orchestre de la Suisse Romande) et la HEM (Haute école de musique) sont tout d'abord concernés et à l'origine du projet. Actuellement, la HEM est dispersée dans sept locaux, avec toutes les difficultés que cela occasionne. De son côté, l'OSR occupe, entre les répétitions et les concerts, 40% du temps disponible au Victoria-Hall (VH), où



il est d'ailleurs plutôt à l'étroit pour jouer certaines œuvres. Il paie pour cet usage une redevance annuelle forfaitaire.

Si l'OSR s'installe à la CDM, il y sera mieux logé, dans des locaux plus adaptés à ses besoins. Mais la CDM inclut aussi une *Black Box* destinée aux musiques électroacoustiques, ainsi qu'une petite salle pour d'autres artistes. Les plages horaires libérées au VH pourront bénéficier à des orchestres locaux, tels que l'OCG (Orchestre de chambre de Genève), Contrechamps, et bien d'autres. Des institutions privées en profiteront aussi, comme le Pour-cent culturel Migros ou Cecilia, qui se voient actuellement refuser l'organisation de certains concerts, faute de disponibilité.

Les musiques émergentes et actuelles bénéficient de nombreux lieux, publics ou privés. L'ETM (École des musiques actuelles) est en train d'investir le studio Ansermet, vendu par la RTS pour en faire un centre des musiques actuelles, ce n'est pas rien. Il y a aussi la Cave 12 pour les musiques électroniques, le Carré Vert, la Cité Bleue. Surtout, le projet CDM a vocation à aller au-delà des deux institutions à l'origine du projet et de s'ouvrir à tous les types de musiques, en y apportant par conséquent des moyens supplémentaires, via un engagement du Canton de Genève.

Les artistes ont-ils quelque chose à gagner avec ce projet ?

Le problème de la rémunération des artistes est une de mes principales préoccupations, qu'il s'agisse du monde de la musique ou de celui d'autres arts vivants, car la structure

même de ces revenus est fortement inégalitaire. C'est particulièrement le cas avec la musique (et également les arts plastiques), car on a affaire à de nombreuses personnes passionnées, qui exercent d'autres emplois auxiliaires pour parvenir à réaliser leur rêve de vivre de leur art.

Je tiens à souligner que de leur côté, contrairement à ce que l'on croit trop souvent, bien des artistes de formation classique vivent la même réalité professionnelle compliquée. Chaque audition de l'OSR suscite des dizaines de candidatures, dont beaucoup sont locales, pour un seul poste à pourvoir. Et par conséquent, de nombreuses formations classiques proposent des projets culturels excellents, mais leurs artistes doivent cumuler cette activité avec une autre, d'enseignement par exemple.

D'une manière générale, je me réjouis que ce milieu professionnel se structure et s'organise, de manière à fédérer les revendications et à se constituer en interlocuteur, pour les collectivités publiques notamment. Pour cette année 2021, la majorité de gauche du Conseil municipal a permis d'intégrer plusieurs amendements de dernière minute (en décembre 2020) en faveur de ces entités ou de ces artistes : tous ont été acceptés !

Dans ce contexte, je regrette que le projet de Cité de la musique se retrouve mis en opposition avec ces revendications bien légitimes. Mais il est très important de souligner qu'en cas d'échec en votation, ça n'amènera pas plus de subventions au domaine de la musique.

Puisque nous parlons d'argent, continuons : qui assumerait les surcoûts éventuels de la construction ?

Cet aspect du projet est entièrement à la charge de la Fondation pour la Cité de la musique.

Et ensuite, si le fonctionnement de la CDM coûte plus cher que prévu ?

Là encore, la Ville a pris une position claire sur sa non-implication financière dans le projet, hors l'entretien du parc public. Les négociations avec la Fondation le prévoient ainsi. En fait, le budget de fonctionnement prévoit les recettes suivantes : l'actuelle subvention de l'OSR ; l'actuelle subvention de la HEM ; les recettes propres d'exploitation ; une contribution du Canton à hauteur de 2.5 millions de francs !

J'insiste sur ce dernier point. Cette -pour l'instant- petite part est en fait symboliquement très importante : c'est la première application concrète de l'initiative 167 sur la culture, largement acceptée en votation, et qui confie des tâches dans ce domaine au Canton. Ce sont ainsi des moyens supplémentaires apportés à la politique culturelle par le Canton de Genève.

Cet argument à lui seul devrait convaincre bien du monde !

UNE CITÉ DE LA MUSIQUE

POUR UNE VILLE DE

CULTURE

ENTRETIEN CAUSES COMMUNES

THIERRY APOTHÉLOZ
CONSEILLER D'ETAT CHARGÉ
DU DÉPARTEMENT DE LA
COHÉSION SOCIALE (DCS)



Nous avons souhaité nous entretenir avec Thierry Apothéloz sur ce projet de la Cité de la musique qui concerne la Ville de Genève, mais la dépasse aussi largement. L'occasion de l'entendre également sur sa politique culturelle.

Sylvain Thévoz : Monsieur le magistrat, cher Thierry, avec quel œil vois-tu ce projet de Cité de la musique ?

Thierry Apothéloz : Avec un œil grand ouvert – et même les deux – je vois une formidable opportunité intergénérationnelle et interculturelle pour Genève. La Cité n'est pas un lieu, c'est un concept qui permettra à toutes les musiques de cohabiter. Harmonieusement.

Que valent la culture, la musique, en cette période de crise, et que nous permettent-elles d'espérer ?

La culture, c'est ce qui nous sort du matérialisme. C'est un partage de visions, de valeurs, d'émotions et de découvertes. C'est ce qui nous donne à voir et à aimer (ou à ne pas aimer, car la culture questionne). La culture, c'est l'antidote aux certitudes. Si tous les totalitarismes s'attaquent à la culture en premier lieu, c'est parce qu'elle donne à penser et qu'elle génère de l'émotion. Le quotidien nous vide et la culture nous remplit. Essentielle en temps normal, la culture l'est de manière plus criante encore en temps de crise. Ce qu'elle permet d'espérer, c'est une société vivante. Une société sans culture

– livres, musiques, théâtre, danse... – n'a ni sens, ni avenir.

En quoi le projet de la Cité de la musique représente-t-il une opportunité pour Genève en matière culturelle ?

La Cité de la musique se présente d'abord comme une magnifique salle qui n'est pas construite à l'italienne (scène face public) mais avec des baignoires (public autour de l'orchestre), un peu sur le modèle de la Philharmonie de Berlin. Mais elle n'est pas que cela ! Si on parle de "Cité", c'est parce que le projet est construit autour d'un campus dédié à la musique. En plus de la grande salle de 1580 places, on trouvera un studio accueillant jusqu'à 390 personnes pour des concerts non amplifiés et une *black box* de 142 places destinée à la musique électro et expérimentale ; l'un et l'autre accessibles aux formations locales. Il y aura en outre des salles de cours pour la Haute école de musique, trois auditoriums, un restaurant, la bibliothèque musicale de la Bibliothèque de Genève (BGE) et une promenade publique. Ce sera un lieu de rencontres artistiques et humaines. Quand on me dit qu'un tel projet ne constitue pas une opportunité culturelle pour Genève, j'ai du mal à souscrire.

Quelles sont selon toi les forces, et les éventuels points d'amélioration dynamique de ce projet ?

Des critiques ont été émises par exemple quant à la végétalisation des lieux. Oui, il faudra abattre 130 arbres. Il en sera replanté 260. Non, la villa des Feuillantines qui abrite des bureaux de l'ONU n'est pas un bien patrimonial particulièrement intéressant. La Commission des monuments de la nature et des sites (CMNS) en a d'ailleurs largement convenu et elle a accepté sa démolition. J'apprécierais un débat raisonnable – ce

serait un point d'amélioration dynamique – où l'on ne camperait pas sur des positions idéologiques mais où l'on mesurerait l'opportunité d'un tel projet. Le parc de 13'000 m² est aujourd'hui fermé au public et sera demain ouvert à tout le monde. Il n'est pas nécessaire de s'intéresser à la musique pour comprendre que les enjeux concernent toute la population.

Certain-e-s craignent que la future Cité de la musique absorbe des fonds qui sont actuellement dévolus aux musiques actuelles. Cette crainte est-elle fondée ?

Non. Nous ne sommes pas dans un système de vases communicants. Les musiques actuelles gagneront un espace, la *black box*, et sans doute aussi des dates libérées au Victoria Hall. Les lignes d'aide à la production restent en place. Il n'est pas question de prendre ici pour donner là.

A celles et ceux qui trouvent que le Canton n'en fait pas suffisamment pour la culture, que réponds-tu ?

Je réponds qu'on peut toujours faire mieux et plus pour autant que le cadre légal et budgétaire le permette. Dans notre canton, grâce à la Ville de Genève mais pas seulement, les budgets culturels sont, à l'addition, supérieurs à ce qui existe ailleurs. Beaucoup nous les envient. Comme la répartition des tâches entre canton et communes exclut l'intervention du Canton dans la création et la production, le Canton agit autrement. Il soutient par exemple le livre, toute la filière, et la diffusion, autrement dit les tournées. Il souhaite donner un bâtiment pour l'agrandissement du Musée d'art et d'histoire. Il travaille aussi à la concrétisation d'un centre européen dédié à la BD au Grand-Saconnex. Le rôle du Canton consiste à anticiper et à coordonner, concerner. Enfin, le retour du soutien du Canton dans la création sera à nouveau possible si le Parlement suit les propositions que je vais formuler avec la présentation des priorités culturelles cantonales. Elles seront concrétisées par des modifications légales.

En cas d'éventuels surcoûts de la construction de la Cité de la musique, qui devrait passer à la caisse ?

Ses constructeurs et ceux qui les dotent financièrement.

Concernant les frais de fonctionnement, il y a encore des inconnues qui subsistent au sujet du financement de ces derniers. Quels sont les enjeux importants ?

La Ville de Genève assurera l'entretien du parc. Pour le reste (résidences, billetterie, location des salles, loyers) des mécènes seront appelés à contribuer. J'ai pour ma part prévu un budget supplémentaire de 2.5 millions en faveur des musiques actuelles. Si le projet ne voit pas le jour, ce montant ne sera pas automatiquement attribué à une autre structure. Il faut voir aussi que la Cité de la musique va permettre des économies d'échelle car la HEM va affecter au fonctionnement de la Cité, dont elle sera locataire, des budgets existants. L'OSR n'aura pas besoin de déménager à chaque concert son personnel et son matériel, ni de louer le Bâtiment des Forces Motrices (BFM), ni de naviguer entre ses salles de répétitions, et il paiera un loyer. Chaque franc investi par le Canton permettra notamment de développer des actions de médiation, d'accès à la culture, dans toutes les formes de musique.

Le 19 mai 2019 le peuple plébiscitait l'initiative 167 (IN 167) pour une politique culturelle cohérente à Genève à 83% visant à permettre de repenser l'implication du Canton de Genève, de la Ville de Genève et des communes dans le soutien à la création et aux institutions culturelles. Comment les choses ont-elles évolué depuis ?

Dans un premier temps, j'ai soumis un avant-projet de message culture aux milieux concernés. Il a été très commenté et j'ai choisi de le retirer. Nous étions en train de reprendre l'ouvrage quand le Covid est arrivé, avec ses urgences qui ont pris toute l'énergie du département. La mise en œuvre de l'IN 167 demeure une priorité politique mais le covid a amené des priorités plus chaudes encore, parce que vitales pour beaucoup d'intervenants et d'intervenantes culturel-le-s subitement privé-e-s de ressources.

De l'IN 167 est né le nouvel article 216 de la Constitution. Il contient quatre points. L'énergie se portera en priorité sur le quatrième. En résumé, le premier point dit que l'État promeut la création, l'activité et l'accessibilité culturelles. Les tâches de "l'État" étant constitutionnellement exécutées par le Canton et par les communes, c'est déjà le cas. Le second dit que l'État met à disposi-

tion des moyens et des espaces adéquats. Même réponse. La Cité de la musique s'inscrit dans ce processus et le projet n'enlèvera rien aux autres lieux culturels, y compris associatifs. Le troisième évoque les partenariats et la consultation des milieux culturels. J'ai d'ailleurs valorisé le conseil consultatif de la culture qui, loin d'être une chambre d'écho, est un vrai partenaire parfois très pointu dans ses attentes. Le quatrième point est celui qui appelle le Canton et les communes à élaborer une stratégie de cofinancement pour la création artistique et les institutions culturelles. Il faudra repenser des partenariats, les flux et réviser la Loi sur la répartition des tâches. Voilà le chantier ! Le covid a fait que, dans l'urgence, il a fallu accorder la priorité à la survie des institutions et des intervenant-e-s culturel-le-s, mais je compte présenter des propositions concrètes de mise en œuvre de l'IN 167 d'ici la fin de l'été.

Certain-e-s pensent que la place des Nations n'est pas le bon endroit pour y construire une Cité de la musique. Ton avis ?

Au contraire, le projet situé sur la rive droite est un excellent endroit. L'Opéra des Nations y a fait le plein pendant la rénovation du Grand Théâtre. Pour un campus avec salles de concerts, haute école et parc, il faut un espace vaste, aéré, aménageable, en main et facile d'accès. Ce n'est pas ailleurs qu'on le trouve ainsi d'un seul tenant. Il est aux Nations et il est disponible. Depuis Plainpalais, avec le tram 15, vous rejoignez la Cité de la musique en moins de 15 minutes. Et je suis attentif à équilibrer dans le Canton les propositions culturelles.

Le Covid-19 a particulièrement mis à mal le milieu culturel. La Cité de la musique peut-elle servir à son échelle une dynamique de reprise ?

Dans une dynamique de reprise, on privilégie l'existant afin qu'il puisse le rester. La Cité n'accélère pas la sortie de crise. Elle ne la freine pas non plus. C'est autre chose. Une ambition, un concept, une plateforme qui complètera le dispositif existant. Et qui mérite notre soutien.

UN BEAU PROJET POUR GENÈVE

ENTRETIEN CAUSES COMMUNES

DAVID LACHAT
VICE-PRÉSIDENT DE LA
FONDATION POUR LA CITÉ
DE LA MUSIQUE DE GENÈVE
(FCMG)
PRÉSIDENT DU CONSEIL DE
FONDATION DE LA HAUTE
ÉCOLE DE MUSIQUE DE
GENÈVE (HEM)



Camarade socialiste, David Lachat répond à nos questions concernant la votation du 13 juin en Ville de Genève sur la Cité de la musique et apporte des éclaircissements face à certaines résistances.

Sylvain Thévoz : David, la Fondation pour la Cité de la musique de Genève (FCMG) a été créée en septembre 2014, peux-tu rappeler la genèse et les objectifs de cette Fondation, ainsi que l'ambition de ce projet de Cité de la musique ?

David Lachat : La Fondation a pour but de concevoir et de construire un bâtiment permettant aux 515 étudiant-e-s, aux professeur-e-s et à l'administration de la Haute école de musique (HEM), qui forme les futurs musicien-ne-s professionnel-le-s, de disposer enfin d'un campus. Aujourd'hui cette Haute école spécialisée est dispersée sur sept sites en Ville, qui n'ont pas été conçus pour la pratique et l'enseignement de la musique.

De plus, la Cité de la musique offrira une résidence à l'Orchestre de la Suisse Romande (OSR), ainsi que les technologies et les commodités au XXI^{ème} siècle qui lui font défaut au Victoria Hall.

Mais bien au-delà de loger la HEM et l'OSR, la Cité de la musique ambitionne d'être une grande maison au service de la collectivité, ouverte à toutes et tous, musicien-ne-s et à tous les publics, un lieu de rencontre entre les différents genres musicaux et les diffé-

rentes formes d'expressions artistiques.

Une fois le bâtiment construit, la Fondation fera sa mue ; elle accueillera dans son conseil des personnalités du monde musical et artistique et des représentant-e-s des autorités et aura pour but d'exploiter le bâtiment et de le doter d'une programmation artistique très large et diverse.

Certain-e-s opposant-e-s avancent le caractère démesuré de la Cité de la musique, en opposant musique classique et autres formes musicales. Que réponds-tu à ces critiques ?

Il me paraît faux d'opposer les différentes formes d'expressions musicales. Elles auront toutes leur place à la Cité de la musique. D'ailleurs aujourd'hui les frontières s'estompent entre les différents genres musicaux. Par exemple, les étudiant-e-s de la HEM se forment certes à la musique dite classique, mais ils et elles adorent pratiquer la musique pop, le rock, les musiques du monde, et le font très bien.

La Cité de la musique a été dimensionnée à la mesure des besoins de la HEM, de l'OSR et de toutes et tous ses autres utilisateur-ice-s. Ces dernier-e-s auront l'occasion d'y résider, de s'y produire à des conditions correspondant à leurs besoins et leurs moyens ou de collaborer à divers programmes pédagogiques à l'attention des écoles, des aîné-e-s ou de tous les publics, y compris les moins favorisés.

La Cité de la musique se veut rassembleuse et donnera assurément du travail à certain-e-s des musicien-ne-s qui la critiquent. Nous les invitons d'ailleurs, dès à présent, à collaborer avec nous pour déterminer la

place qui pourrait être la leur à la Cité, et sa future programmation.

Certain-e-s pensent que la place des Nations n'est pas le meilleur endroit pour y construire une Cité de la musique. Pourquoi avoir choisi ce lieu ?

Il est usuel, lorsque l'on combat un projet d'utilité publique d'en vanter les mérites, tout en prétendant qu'il faut le construire ailleurs. Mais où situer cet ailleurs ? Les opposant-e-s parlent des friches industrielles qui ont disparu à Genève ou de la Praille / Acacias / Vernets (PAV) où nous avons étudié cinq emplacements, dont aucun n'était adéquat ou disponible.

Plus largement, avec l'aide des autorités et d'un bureau spécialisé, nous avons défini 30 sites potentiels et nous en avons étudié 18 en détail, en vain.

Le site dit «des Feuillantines», au nord de la place des Nations s'est avéré idéal. Il est facilement accessible par les transports publics et la mobilité douce. Il n'y a pas besoin d'y construire un parking pour voitures. Il permet de créer un parc public offert à la collectivité (aujourd'hui un lieu fermé au public, qui le restera en cas de NON le 13 juin). Après 7 ans d'études et de démarches très importantes, nous n'avons aucun «plan B» et aucun financement pour un hypothétique projet alternatif. Voter NON le 13 juin revient à enterrer définitivement ce beau projet.

Un autre axe d'opposition est la dimension écologique. Certain-e-s crient à l'écocide

du fait de la coupe de 130 arbres. Ce projet est-il une menace pour notre écosystème ? L'urgence climatique ne devrait-elle pas nous inviter à des projets de petite taille ?

Nos architectes et nos paysagistes ont fait de gros efforts pour protéger la végétation des Feuillantines. Ils et elles ont collaboré et collaboreront encore avec les organisations de protection de la nature, dont Pro Natura. L'emprise du bâtiment au sol a été réduite pour protéger tous les grands arbres, à deux exceptions près. La zone de forêt qui jouxte le futur bâtiment ne sera pas touchée, ni déclassée. L'allée de grands chênes sera complètement préservée. Enfin les 130 arbres mineurs (pour l'essentiel des pousses récentes dues à un manque d'entretien du périmètre) que l'on ne pourra pas conserver, seront replantés au double ou au triple dans le parc public et aux alentours de la future Cité de la musique, notamment sur des terrains de l'ONU avec laquelle nous sommes en train de passer un accord. Le bâtiment a été conçu pour répondre à des critères stricts de développement durable (panneaux photovoltaïques, recours à Genilac, récupération des eaux de pluie et création de biotopes dans le parc, sauvegarde de la faune). Il est donc largement exagéré que d'affirmer que la Cité de la musique menace notre écosystème et contribuera à la mort de notre planète. Au demeurant nous n'avons entendu aucun de ses opposant-e-s hurler à l'écocide quand un nombre très important d'arbres ont été récemment abattus pour construire la route des Nations qui reliera l'aéroport à la place des Nations. Est-il par ailleurs écologique de s'opposer à l'ouverture d'un nouveau parc public, qui

permettra d'achever la promenade piétonne de la Paix ? Elle reliera la Perle-du-Lac au Grand-Saconnex. La taille du bâtiment correspond au nombre d'utilisateur-ice-s concerné-e-s (en l'espèce en dehors des publics et des musicien-ne-s/orchestres invité-e-s, 900 personnes : 515 étudiant-e-s, 200 professeur-e-s à temps partiel, 120 musicien-ne-s de l'OSR, plus les personnels administratifs).

Certain-e-s craignent que la future Cité de la musique n'absorbe des fonds qui sont actuellement dévolus aux musiques actuelles. Cette crainte est-elle fondée ?

Les musiques actuelles sont financées par la Ville de Genève. Il a été convenu avec elle qu'elle ne versera aucun subside à la Cité de la musique. Ainsi les subventions aux musiques actuelles seront totalement préservées. Mieux, comme déjà dit, les musiques actuelles auront leur place à la Cité de la musique et leurs acteur-ice-s bénéficieront d'occasions supplémentaires de revenus.

En cas d'éventuels surcoûts de la construction de la Cité de la musique, qui devrait passer à la caisse ?

La construction du bâtiment sera entièrement financée par des fonds privés et par la Confédération (pour la partie HEM). Voilà donc un bâtiment d'utilité publique offert aux collectivités genevoises. Nous avons pris moult précautions pour contenir les coûts de construction. Ils ont fait et feront encore l'objet d'études très détaillées. Nous nous assurerons encore le concours d'une entreprise générale, voire d'une assurance

qui nous garantiront le coût final et nous ne nous lancerons dans l'opération qu'une fois tous les risques parfaitement maîtrisés et sécurisés.

Concernant les frais de fonctionnement, des inconnues subsistent encore au sujet du financement de ces derniers. Quels sont les prochaines étapes de discussion, avec quels partenaires ?

Pour les frais de fonctionnement, une chose est certaine : ni la HEM, ni l'OSR n'ont besoin de subventions supplémentaires. Avec leurs budgets actuels et les locations des salles publiques, ces deux institutions ont de quoi payer tous les frais d'exploitation, d'entretien (y compris les réserves pour travaux futurs) et de gestion du bâtiment. Les opposant-e-s se trompent lorsqu'ils et elles affirment que la collectivité devra encore doter ces deux institutions, déjà privilégiées, de fonds supplémentaires. En revanche, nous souhaiterions que le Canton (pas la Ville) octroie des subsides pour l'ouverture de la Cité de la musique aux acteur-ice-s musicaux-cales et culturel-le-s autres que la HEM et l'OSR, pour en faire une maison de vie, pour donner des occasions à des musicien-ne-s locaux-cales, professionnel-le-s ou amateur-e-s de s'y produire. Certain-e-s opposant-e-s à la Cité ont aujourd'hui une occasion d'influencer les autorités cantonales en ce sens et de s'assurer par ce biais des occasions de gains futurs, qui leur ont tant fait défaut ces derniers mois de pandémie. Ces discussions budgétaires

se poursuivront avec le canton, Monsieur Apothéloz ayant déjà accepté le principe d'un subventionnement dédié à l'ouverture de la Cité à tous les publics et toutes les musiques.

Quelle est, à ton avis, la clé de la votation du 13 juin prochain sur la Cité de la musique ?

Ces derniers mois de pandémie nous ont fait comprendre combien la culture et la musique dont nous avons été privé-e-s sont importantes pour le bonheur et l'équilibre de chacun-e. Ouvrir une grande maison dédiée à la formation, à la culture musicale et à tous les publics, où chacun-e aura sa place, dont la construction est offerte aux collectivités genevoises, est une chance extraordinaire. Saisissons-la !

En votant OUI le 13 juin, les citoyennes et citoyens de Genève feront preuve d'audace dans le domaine de la culture. Enfin un beau projet pour Genève !



UN RENDEZ-VOUS AVEC LA MUSIQUE



LÉO PENSEL
ÉTUDIANT DE LA HEM, PIANISTE, EN MASTER
EN ENSEIGNEMENT INSTRUMENTAL

En tant qu'étudiant de la Haute école de musique de Genève, je trouve ce projet essentiel pour favoriser la professionnalisation des étudiant-e-s musicien-ne-s. Grâce aux différents lieux de travail et de spectacle prévus, cela permettra aux étudiant-e-s musicien-ne-s de se former et se produire dans des conditions adaptées que nous n'avons malheureusement pas pour l'instant.

Nous avons la possibilité de donner vie à un projet d'exception qui redonnera un souffle pédagogique et artistique nécessaire à la qualité de notre établissement.

Actuellement, le manque d'espace disponible nous empêche de répéter avec nos instruments correctement. L'absence d'auditorium au sein de notre établissement réduit la possibilité de nous produire, et possède un impact fort sur nos prestations (nuisances sonores, manque de répétitions, congestion de salles). De plus, la distance importante entre les différents lieux complique l'organisation de nos études.

Avec la Cité de la musique, nous avons l'espoir de permettre aux futures générations d'étudiant-e-s de bénéficier d'une infrastructure digne de la renommée de notre

établissement, où se côtoient des artistes locaux-ales et internationaux-ales de qualité.

Enfin, comme étudiant-e-s musicien-ne-s nous nous réjouissons de pouvoir accueillir du public, montrer ce qu'est une haute école de musique, offrir le fruit de nos études et de notre travail aux Genevois-es et ainsi nous enrichir réciproquement de cet échange.

La culture nourrit les rencontres. La perspective d'avoir un lieu unique pour se retrouver plutôt que de continuer à se chercher sur sept sites éparpillés est une belle perspective.

Ne ratons pas ce rendez-vous avec la musique.

ENFIN !



MARC PERRENOUD
MUSICIEN INDÉPENDANT

Le projet de la Cité de la musique (CDM) est non seulement indispensable à Genève mais sera également l'occasion de poser, enfin, une première pierre d'une politique culturelle cantonale cohérente dans le domaine de la musique.

Des bizzareries bien genevoises

La CDM a dans un premier temps réussi à réunir deux institutions majeures de notre Canton : l'OSR et la HEM. Ces deux doyennes, centenaire chacune, ont en commun une bizarrerie bien genevoise : elles n'ont pas de locaux !

Il me paraît important d'insister sur le fait que le Victoria Hall a été conçu pour accueillir une harmonie de soixante musicien-ne-s. La scène est trop étroite pour un orchestre symphonique, la charge sonore dépasse largement les normes légales. Beaucoup de musicien-ne-s souffrent d'acouphènes graves. Il n'y a pas de loges, deux toilettes seulement pour 120 musicien-ne-s... Un bricolage qui péjore également la réputation de Genève lorsque nous invitions d'autres orchestres symphoniques.

La HEM, elle, est littéralement éparpillée sur sept sites. Il n'y a pas assez de salles. Professeur-e-s et étudiant-e-s ne se croisent jamais car il n'y a aucun lieu commun. C'est un cas unique en Suisse ! Toutes les Hautes écoles spécialisées (HES) ont un site qui leur est dédié. C'est d'ailleurs une obligation dans les statuts HES.

Ayons les ambitions de nos moyens !

Aujourd'hui, refuser la Cité de la musique reviendrait à ne pas avoir les ambitions de ses moyens. En effet, les deux institutions dont nous parlons ont des budgets suffisants mais sont durement handicapées

par les espaces qui les hébergent. J'aimerais également rappeler, marteler, que la construction de la CDM est entièrement financée par des fonds privés et que, si Genève refuse le projet mais que Genève veut un orchestre symphonique et une HEM il faudra de toute façon, un jour ou l'autre, construire des bâtiments. Qui paiera ?

La Cité de la musique peut se comparer à une belle gare centrale. Une vingtaine de quais dont à peine la moitié est occupée par les deux institutions dont nous parlons. Tout reste à construire, imaginer, proposer ! Les musiques dites « actuelles » auront non seulement leur place mais seront tirées vers le haut grâce à la dimension institutionnelle qu'elles obtiendront. Il ne s'agit pas de déplacer la création des musiques actuelles à la CDM mais bien de pouvoir leur permettre d'obtenir une visibilité plus grande auprès de tous les publics. Et imaginer ce rayonnement à partir de la rive droite, parent pauvre en termes d'infrastructures culturelles, accentue encore un peu plus la dimension populaire du projet.

Pour les musicien-ne-s indépendant-e-s

Je connais bien les difficultés du métier de musicien-ne indépendant-e. Je suis pianiste de jazz, j'ai à peine quarante ans et j'ai vu la grande majorité des musicien-ne-s de ma génération renoncer à cette vie-là. Aux difficultés chroniques de la branche s'ajoute l'effondrement du marché du disque qui a fini par achever les plus téméraires.

Et puis, en matière de politique culturelle, les musicien-ne-s indépendant-e-s sont des victimes directes du fédéralisme. En effet, il n'y a pas plus antagoniste que de devoir figer, à travers des limites cantonales, une politique qui s'applique à une population qui passe le plus clair de son temps à traverser ses frontières pour pouvoir travailler. Des frontières cantonales bien entendu, mais aussi nationales. Avant le covid, plus de 80% de mes revenus se faisaient à l'étranger. La faute, avant tout, à une absence totale de vision et de volonté poli-

tique d'imaginer un cadre dans lequel des musicien-ne-s indépendant-e-s peuvent évoluer en Suisse. Un cadre qui existe en France par exemple ou en Belgique.

A l'étranger, justement, j'ai vu, notamment en Allemagne, des villes se fédérer autour de projets comparables à la Cité de la musique. Dans mon domaine, le jazz, des villes comme Düsseldorf, Essen, Dresde sont désormais des pôles importants en Europe, tant au niveau de la scène locale qu'internationale. Notons aussi que ces pôles endossent également le rôle de producteurs de concerts et peuvent, comme c'est le cas à Dresde par exemple, produire un concert rock « hors les murs ».

Un nouveau point de départ pour la politique culturelle

La Cité de la musique ne résoudra pas tous les problèmes mais aura la chance de pouvoir être, pour la musique, et notamment les « musiques actuelles », un nouveau point de départ en matière de politique culturelle. Une politique inclusive, ouverte et populaire. Genève pourrait même se montrer pionnière, dépasser ces combats d'arrière-garde qui veulent opposer les styles. Bartok sillonna les villages de Transylvanie avant d'écrire ses « danses roumaines », Miles Davis adulait Chostakovitch et Freddy Mercury s'inspira d'un opéra italien pour composer son tube planétaire Bohemian Rhapsody. La musique ne s'est jamais aussi bien portée que lorsqu'elle reste perméable au monde qui l'entoure, sans faire de distinctions.

Un grand bateau ? Oui, un beau ! Alimenté entièrement par de l'énergie renouvelable, refroidi par Genilac et qui crociera paisiblement dans un parc d'un hectare ouvert aux Genevois-es ! Je ne sais pas encore en quelle classe je voyagerai, mais je cours m'acheter un billet ! Un grand OUI à la Cité de la musique le 13 juin.

ET LA MUSIQUE, ON EN PARLE ?

ENTRETIEN CAUSES COMMUNES

**AUDREY VIGOUREUX
PIANISTE
PROFESSEURE
À LA HAUTE ÉCOLE
DE MUSIQUE DE GENÈVE**



Audrey Vigoureux est pianiste, professeure de piano à la Haute école de musique de Genève (HEM). Elle mène une carrière internationale de soliste et de chambriste, et a cofondé le festival Les Athénéennes, dont la Xème édition aura lieu du 3 au 11 Juin 2021. On la croise au marché de Plainpalais comme aux Grottes ; l'occasion d'évoquer avec elle le projet de la Cité de la musique.

Sylvain Thévoz : Audrey Vigoureux, comment évaluez-vous les conditions actuelles d'études des étudiant-e-s de la HEM. Quelle serait la plus-value de la Cité de la musique pour ces dernier-e-s ?

Audrey Vigoureux : La HEM ne dispose actuellement pas de locaux adéquats. Depuis quelques années, nous enseignons dans des locaux provisoires, répartis sur plusieurs sites, mal insonorisés pour la plupart et ne répondant absolument pas aux besoins d'une Haute école de musique. Nous sommes aujourd'hui dans des locaux administratifs ou une ancienne banque ! Le projet de la Cité de la musique est tout simplement indispensable et urgent pour l'école. Cela fait très très longtemps que les enseignant-e-s et étudiant-e-s l'attendent.

Que représente à vos yeux l'Orchestre de la Suisse Romande (OSR) ? En quoi est-il important de regrouper l'Orchestre et l'École en un seul lieu ?

L'OSR est un orchestre extraordinaire, et son rayonnement à travers le monde remarquable. Les locaux de répétitions (sous Uni-Mail) et les plateaux à disposition de l'OSR (Victoria Hall) ne sont, là non-plus, pas du tout adaptés à un orchestre de cette envergure. Il suffit de comparer avec les conditions de travail des orchestres européens voisins pour se rendre compte à quel point la construction de la Cité de la musique est essentielle. Réunir dans un même lieu l'OSR et la HEM est excellent, et s'inscrit parfaitement dans le projet pédagogique de la HEM. C'est très stimulant pour les étudiant-e-s, et cela leur permet une connexion directe avec la réalité du métier de musicien-ne d'orchestre.

Les opposant-e-s critiquent le côté élitiste de ce projet en opposant musique classique et musiques actuelles. Que vous évoque cette opposition ?

Beaucoup de tristesse, voire de colère. Vraiment. Nous avons fondé le festival des Athénéennes justement pour sortir de ces clivages qui nuisent à toutes les musiques. Il y a une croyance que les bourgeois-es s'accaparent la musique classique, mais

quand on observe la programmation de l'OSR ou du Grand Théâtre, on constate les efforts importants réalisés pour avoir des tarifs jeunes, accessibles, des répétitions publiques. La musique classique est aujourd'hui accessible et touche un public de tous âges et milieux.

Que perdraient les Genevois-es si ce projet venait à être refusé le 13 juin ?

Ce serait tout d'abord une catastrophe pour l'école. Ce projet est évoqué depuis tant d'années. C'est la première fois qu'il y a un vrai projet, avec un budget construit, un concours d'architecture duquel un magnifique projet est sorti. Si ce projet était refusé, on passerait à côté d'avoir, en 2025, un pôle musical formateur, qui dynamiserait un quartier. C'est aussi un projet qui est respectueux de l'environnement. Je suis concernée par l'écologie, et ce projet ne conduit pas à un écocide. Quand on regarde ce qui se fait ailleurs en Europe, à Zürich (avec la Tonhalle et la Haute école de musique), ou à Lucerne (avec le KKL) on voit des lieux magnifiques, et reconnus dans le monde entier.

Vous consacrez une grande partie de votre vie à la musique, or c'est peut-être ce dont on parle le moins dans cette campagne où l'on débat davantage architecture, nature, financements. Comment expliquez-vous cela ?

C'est dommage en effet. Il faudrait d'abord et avant tout parler de l'école et de ses besoins. Et les besoins les plus urgents sont ceux des étudiant-e-s et des musicien-ne-s. Certain-e-s chef-fe-s d'orchestre ont refusé de venir diriger l'OSR car la Victoria Hall n'est plus adaptée aux besoins actuels. Cette salle ne permet plus d'évoluer aux standards actuels.

Que représente la musique, que peut-elle amener à chaque citoyen-ne ?

De l'introspection, de l'élévation, de l'amour, de la joie, du bonheur et du partage. Une connaissance de soi et des autres. Quelque chose d'indispensable, et peut-être plus que jamais actuellement.

DE L'URGENCE DE VALORISER LES MUSIQUES ACTUELLES ET DE CRÉATION



PAULE MANGEAT
CONSEILLÈRE MUNICIPALE

Une Cité de la musique pour accueillir l'Orchestre de la Suisse Romande (OSR) et permettre aux musiciens et musiciennes de jouer dans de bonnes conditions, c'est un grand OUI ! Une Cité de la musique pour réunir sous un même toit la Haute école de musique (HEM), ses étudiant-e-s et ses professeur-e-s, c'est un grand OUI ! Que cette Cité de la musique se construise sur la rive droite si pauvrement dotée d'espaces culturels, c'est un immense OUI !

Une opposition inévitable dans les faits

Et pourtant, j'ai envie de gratter une allumette et faire brûler ce projet tant ma colère est grande. J'entends qu'il ne faut pas opposer les cultures, je constate que les flux de subventions publiques et privées créent d'eux-mêmes cette opposition depuis toujours. En Ville de Genève, lieu où le projet se réalisera, le déséquilibre de subventionnement entre les musiques classiques et les musiques actuelles et de création est indécent et si l'on rajoute les subventions des fondations privées dont les choix sont pour l'instant très orientés, le vertige nous gagne. Du côté des musiques classiques, des musiciens et musiciennes diplômé-e-s, bien rémunéré-e-s dans l'exercice de leur profession, payant des charges sociales et cotisant pour leur retraite, ayant de nombreuses opportunités professionnelles tant au niveau local qu'international, protégé-e-s dans cette période de crise par leur

statut et leurs contrats. Pour les musiques actuelles et de création, des musiciens et musiciennes tout autant diplômé-e-s, payé-e-s au cachet et au lance-pierre, sans assurance sociale, sans retraite, exerçant pour la plupart des professions annexes par nécessité, créant ainsi des mots-valises de métier : chanteur-plombier, guitariste-barman, bassiste-secrétaire, et tombant à l'aide sociale les un-e-s après les autres pendant cette période de crise.

Inégalité aussi dans les affaires de la Ville

En tant que conseillère municipale en Ville de Genève, en siégeant à la Commission des arts et de la culture, j'auditionne des artistes, des associations et des collectifs qui souffrent du manque de subventionnement, du manque de valorisation de leur travail dans nos politiques publiques, du manque de lieux de création et de répétitions et qui nous alertent en effet sur la dégradation de la situation de nos artistes en Ville de Genève. Ils et elles nous disent leur créativité, leur dynamisme, leur projet et leur absence totale de perspectives.

En siégeant à la Commission de la cohésion sociale et de la jeunesse, je suis interpellée par des artistes qui font la queue pour des sacs de nourriture et entament les démarches pour une aide de l'Hospice général. Ces artistes ne sont même pas en colère tant ils et elles ont intégré que leurs choix artistiques les menaient inévitablement à cette précarité.

Et en siégeant à la Commission des travaux et constructions j'étudie et vote des crédits d'étude de plusieurs millions pour la rénovation de la machinerie du Grand Théâtre, dont le rayonnement s'étend bien au-delà des frontières de la Ville de Genève et qui pourtant absorbe une gigantesque partie du budget de la Ville.

Que les choses bougent !

Il n'est plus possible de fonctionner ainsi. La musique classique est largement dotée, favorisée également par des fondations privées, dans de très beaux et très chers bâtiments. Et pourtant, bien que les prix soient accessibles, la Ville de Genève doit mettre en place des médiations culturelles pour que tous les publics se sentent à l'aise et accueillis sous les dorures de cette culture. De l'autre côté, la culture de proximité, les concerts dans les bars, dans les petits festivals, dans les parcs, dans des endroits bien moins impressionnants pour le néophyte, sont des sources de créations, de rencontres, d'accès naturel et spontané à la culture. Multiplier les lieux de cette nature pour cette culture et créer des ponts entre les arts est l'avenir de Genève, permettre à nos artistes de développer leur talent sur de vraies scènes locales, avec de vrais cachets dignes comprenant le concert mais également les temps de répétition est l'avenir de Genève, leur permettre d'avoir des espaces de répétition, de résidence de création, de rencontres professionnelles est l'avenir de Genève, leur permettre de développer leur carrière à Genève et hors de nos frontières également est l'avenir de nos artistes. Cette Cité de la musique ne permettra pas d'accueillir ces projets-là.

Alors soit, votons Oui à ce projet, mais que le Canton, les communes, la Ville de Genève et les fondations privées se mettent autour d'une table et discutent urgemment de la valorisation des musiques actuelles et de création à Genève et que ces discussions soient rapidement suivies d'un flux de plusieurs millions afin que tous et toutes nos artistes puissent avoir une vie digne.

LA CITÉ DES MUSIQUES

ACTUELLES ?



ALBANE SCHLECHTEN
PRÉSIDENTE DU CONSEIL MUNICIPAL

Une scène historique

La scène des musiques actuelles en Suisse s'est constituée d'abord dans une opposition aux valeurs dominantes de la société, à la culture dite bourgeoise dès les années 70. Elle a connu un essor dans les années 80 et 90 avec la création d'une scène musicale, alternative, en dehors des circuits institutionnels ou commerciaux. Cette scène fait partie intégrante de l'Histoire et de la Culture de notre Cité.

La scène a grandi, de nombreux clubs ont ouvert, souvent grâce au soutien des communes. Les individus et les collectifs ayant ouvert ces structures se sont également professionnalisés, des entités se sont implantées aux différents endroits de la chaîne de création : des labels, des agences de booking, des producteurs-ice-s d'événements mais aussi des entreprises vouées à la communication, à la production de merchandising, ou encore des structures de soutien, d'accompagnement et de formation des artistes et des professionnel-le-s du secteur.

Un secteur qui évolue et qui se professionnalise

A son entrée dans le 21^{ème} siècle, la scène marque une incursion dans le monde politique et revendique une meilleure considération qui se traduit par des possibilités d'accès à des locaux en marge du marché, à une souplesse administrative et juridique, à une reconnaissance de son caractère culturel et parfois à des demandes de soutiens financiers. De manière générale, nous représentons un secteur de la culture qui a tardé à se fédérer, comparé aux autres disciplines, et qui a encore du chemin à faire sur les questions de structuration et de conditions de travail.

Nombreuses et nombreux sont les artistes qui considèrent leur activité artistique comme un gain accessoire même s'ils et elles passent de nombreuses heures en processus de création, de représentation et en gestion administrative. Il en va de même pour des personnes travaillant au sein de structures de développement et de promotion de ces artistes.

A l'instar des conditions de travail des professionnel-le-s du secteur, la consommation de musiques pop, rock, hip hop, rap, chanson ou encore musique électronique ne fait qu'augmenter. La période que nous vivons dope les chiffres du streaming et les statistiques de consommation de musiques en concert démontrent que les genres les plus fréquentés sont les musiques pop, rock, suivies de près par les musiques classiques, opéra.

Echapper à un combat réducteur

L'objectif ici n'est pas de mener un combat réducteur entre musiques classiques élitistes versus musiques populaires ; une grande partie de la musique classique est accessible à tout le monde et les pratiques de la musique sont diverses et variées et touchent aussi bien des jeunes que des personnes d'un âge plus avancé. Par contre, ce qu'il est juste de souligner ici, c'est que les soutiens des collectivités publiques se dirigent en masse vers les musiques classiques ; les soutiens de fondations privées également.

Alors que l'on observe un engouement croissant des publics sur ces quarante dernières années pour les musiques pop, les soutiens et la représentation de ces musiques dans les politiques publiques de soutien à la culture n'ont pas suivi ce mouvement. Il serait donc légitime aujourd'hui de questionner cette répartition des soutiens et de redimensionner ceux-ci en fonction des professionnel-le-s concerné-e-s, des métiers et des publics.

Que vient faire le projet de la Cité de la musique dans tout ça ?

Pas grand-chose en réalité ; voter non au projet ne fera pas augmenter l'enveloppe budgétaire générale de soutien aux musiques actuelles, voter oui non plus d'ailleurs.

Je pense quand même important d'apporter quelques précisions acoustiques ; dire que la Cité de la musique sera la cité de toutes les musiques n'est pas exact. L'acoustique peut difficilement s'accommoder à tous les styles entre les mêmes quatre murs. La salle de spectacle ne pourra pas accueillir tous les genres musicaux. Toutefois, des synergies, des collaborations pourront avoir lieu.

Ce qui me dérange le plus dans ce débat, s'illustre dans cette dichotomie poussée à l'extrême ; une musicienne peut être un jeudi une violoncelliste dans un orchestre de chambre et le samedi performer dans un club avec un projet en musique électronique. Un musicien baroque peut s'adonner à d'autres styles de musiques au gré de sa créativité, de ses envies et de son réseau. La musique de création ne s'oppose pas au patrimoine, ni le classique au rock. La musique ne se laisse pas enfermer dans des cases rigides ; la notion de « musiques actuelles » est incarnée par des propositions, des styles en mouvement, des projets qui naissent de l'immédiateté, mais pas uniquement. La recherche en musiques actuelles est également importante, il manque des espaces physiques et mentaux de création.

Sans être un lieu de diffusion des musiques actuelles, la Cité de la musique pourrait être un espace de recherches, de collaborations entre tous les genres musicaux ?

OUVERTURE EN MUSIQUE

AUJOURD'HUI OU SILENCE

À JAMAIS!

ENTRETIEN CAUSES COMMUNES

NICOLE VALIQUER GRECUCCIO
DÉPUTÉE AU GRAND CONSEIL
ET MANDATAIRE DE LA PRISE
DE POSITION "CULTURE,
MUSIQUE ET NATURE,
EN HARMONIE"



"La Cité de la musique oui, mais pas là..." mais alors où? Notre camarade Nicole Valiquer Grecuccio tord le cou aux fantasmes de friches vacantes à disposition pour des projets culturels, et nous livre un vibrant plaidoyer en faveur de la Cité de la musique place des Nations.

François Mireval : Selon certain.e.s opposant.e.s à la Cité de la musique (CDM), l'emplacement choisi est inadéquat et il existerait d'autres possibilités, telles que le PAV (Praille, Acacias, Vernets) ou des friches industrielles. Qu'en est-il en réalité?

Nicole Valiquer Grecuccio : En préambule, je dirais aujourd'hui que celui ou celle qui affirme «Oui à une Cité de la musique, mais ailleurs» est souvent quelqu'un qui n'affiche pas son opposition de fond au projet et qui se cache derrière l'assertion qu'il existerait une solution ailleurs, tout en ne nommant jamais cet «ailleurs». C'est malheureusement un type d'opposition que l'on retrouve lors de projets de nouveaux logements et d'équipements scolaires, culturels, ou sportifs, comme par exemple, l'opposition à la construction d'un cycle d'orientation et d'un centre de formation santé-social à la Goutte de Saint-Mathieu à Bernex.

Or, un projet quel qu'il soit n'est pas un jouet que l'on peut déplacer ailleurs au gré de sa fantaisie, et poser de manière aléatoire sur le territoire, comme une simple pièce de lego. Les enfants le savent fort bien, qui font

de leurs constructions une représentation de l'imaginaire.

Ainsi, l'histoire de tout nouveau projet est celle d'un dialogue entre une nouvelle insertion dans le territoire et l'existant, en révélant des traces sur ce même territoire pour le réinterpréter. C'est le cas du projet de la Cité de la musique qui dialogue avec l'ensemble du site en l'ouvrant enfin au public et en révélant une perspective sur le grand paysage.

Pourrait-on construire la CDM au PAV ?

Prétendre construire la CDM ailleurs, c'est faire repartir toute la procédure de zéro. C'est initier un nouveau projet qui devra répondre à un autre site, ouvrir des enquêtes techniques, élaborer un autre plan localisé de quartier, consulter la commune concernée, ouvrir la procédure d'adoption, répondre aux éventuelles oppositions... Recommencer prendrait au moins quinze ans. Dans un autre domaine, l'exemple du Palais de Justice est éclairant : sa nécessité est reconnue, tout comme l'urgence de sa construction et pourtant, sa localisation au PAV a changé et le projet est encore loin de passer au stade de la réalisation.

Le PAV présenté comme un vide où il est aisé de construire? Soulignons fermement que le PAV n'est pas une friche industrielle; Genève n'est pas Zürich ou Winterthur où des projets ont pu se développer sur des friches et en transformant des bâtiments industriels existants. Aujourd'hui, dans le PAV, de nombreuses entreprises en activité sont implantées : certaines y demeureront et d'autres partiront. Mais les projets qui s'élaborent tiennent compte du contexte environnant. Aucun site n'est destiné à accueillir un bâtiment qui ne viendrait pas se mettre en dialogue avec le bâti existant.



De plus, chaque portion du PAV, au vu de la dimension du territoire concerné, nécessite des années d'études diverses et variées, pour décider ce qu'on va y implanter : quels logements, quels équipements, quels espaces publics, quelles activités, quelle renaturation ? Chaque pièce est celle d'un puzzle qui donnera une image cohérente de l'ensemble. On ne se réveille pas un jour en posant une CDM ici ou là, le doigt pointé sur une parcelle.

Est-ce une chance pour la rive droite ?

Oui, la CDM représente également une formidable opportunité d'un équipement culturel majeur qui pourrait enfin s'implanter sur la rive droite, ce qui contribue à une forme d'équité avec la rive gauche. Elle constitue non seulement un nouvel aménagement, mais elle représente également un enjeu social. En effet, cet emplacement crée le dialogue entre les organisations internationales et la population locale. La danse et la musique sont des vecteurs majeurs de ce dialogue, car elles sont un langage partagé par toutes les cultures. N'oublions pas que nous sommes proches du Jardin des Nations, belle allégorie de cette articulation : nature, culture et population.

L'Organisation des nations unies (ONU) a bien voulu se laisser entraîner dans ce dialogue, puisque le site du projet est aujourd'hui extraterritorial. Conséquence de ce statut particulier : en cas de refus de la Cité de la musique, nulle opposition n'empêcherait l'ONU d'y implanter des constructions de son choix.

Les espaces verts ne sont pas oubliés puisque ce projet offre de nouvelles possibilités de promenade et de repos en ouvrant le site à la population. Quant à la biodiversité, elle ne se définit pas dans l'absolu. Elle résulte aussi d'un dialogue avec l'humain. En Suisse, les

paysages tant vantés sont souvent le fruit d'une construction humaine et pourtant, nous les aimons.

En quoi la CDM est-elle une opportunité de soutien pour l'artisanat et la formation ?

J'aimerais souligner l'estime que j'ai pour l'auteur du projet, qui parle de son travail comme celui d'un artisan. Ce projet valorise les savoir-faire des métiers du bâtiment et ceux liés aux spécificités nécessaires à la construction d'un lieu destiné à la musique (acousticien-ne-s, scénographes, etc.). Il est à lui seul un symbole : une cinquantaine de personnes travaillent déjà chaque jour sur ce projet et entre 300 et 500 personnes travailleront à temps plein sur le chantier pendant presque 4 ans, ce qui représente un accord entre les différents corps de métier, sur une partition commune, où chacun-e contribue à une œuvre majeure. Il faut aimer son métier pour être chef-fe d'orchestre ; Genève doit saluer l'engagement d'un architecte issu de son canton pour promouvoir l'architecture comme acte culturel et en être fier !

La Cité de la musique est aussi destinée à être un lieu de formation, celui de la HEM (Haute école de musique). Actuellement, elle est répartie sur différents lieux, dont certains inadaptés. La Cité constitue une belle opportunité pour les élèves avant tout : ils et elles auront la possibilité de côtoyer le monde professionnel grâce à leur voisinage, et donc la possibilité de dialoguer avec l'OSR (Orchestre de la Suisse Romande), qui est constitué de musiciennes et de musiciens de talent et amoureux-ses de leur art. Ce regroupement en un même lieu est profitable à tout le monde.

Il y a aussi tous les métiers techniques autour de ces artistes, métiers oubliés dans ce débat et qui seront nécessaires

au fonctionnement de cette Cité. Elle profitera à toutes et à tous, y compris aux indépendant-e-s. Leur anxiété est compréhensible, mais c'est la musique qui est essentielle ici, comme la culture en général. La Cité de la musique aura un effet d'entraînement et toutes les formes musicales y trouveront leur place.

Je pense par analogie à la Nouvelle Comédie : quel élan pour les arts vivants et quel symbole ! Je crois à l'effet « boule de neige ». Rendre visibles les arts et les artistes conduit à la reconnaissance par toutes et tous de l'existence de l'ensemble des lieux culturels, comme de celle de ses actrices et acteurs. Pour que tout cela soit possible, j'insiste sur ce point, ces arts ont besoin de lieux : des lieux de création, des lieux de répétition, des lieux de travail. La Cité de la musique y contribue.

Quel est le plan B en cas d'échec ?

Contrairement à ce que certain-e-s veulent faire croire, il n'y a aucun plan B. L'affirmer, c'est manquer totalement de respect pour l'ensemble de ces métiers. Au fond, encore une fois, il serait plus courageux pour les opposant-e-s de reconnaître qu'ils et elles préfèrent renoncer à tout projet de ce genre, et qu'ils et elles préfèrent voir Genève mise sous cloche. Prétendre, comme certain-e-s le font, que le public de l'OSR est bourgeois, est faux : toutes les couches sociales viennent aux concerts, ainsi qu'un public jeune et de nombreuses classes d'écoles.

Je préfère pour ma part croire à un projet ouvert sur la culture et les cultures, sur une Genève ouverte sur le monde, et défendre toutes les formes de culture, car je suis certaine que la culture a tout à y gagner.

RÉTABLIR LA VÉRITÉ SUR LES ATOUTS DE LA CITÉ DE LA MUSIQUE



OLIVIER GURTNER
CHEF DE GROUPE DU PARTI SOCIALISTE
AU CONSEIL MUNICIPAL VILLE DE GENÈVE

La Cité de la musique est importante pour Genève et sa qualité de vie. Loin du paquebot de béton décrié par certain-e-s, son projet est local, de qualité et ouvert sur la ville. Le programme de la Cité prévoit une école, des salles de concerts et un parc public. Il est prévu dans le plan directeur cantonal 2030 et son Plan Localisé de Quartier (PLQ) est l'objet sur lequel on vote le 13 juin. L'occasion de rappeler ses atouts et de répondre à des critiques douteuses.

Un projet local

Issu d'un concours, le projet architectural et paysager est l'œuvre du talent local Pierre-Alain Dupraz et de Gonçalo Byrne. Il se destine d'ailleurs aux acteur-ice-s culturel-le-s de la région, à savoir la Haute école de musique (HEM, rattachée au réseau HES-SO), à l'Orchestre de la Suisse Romande (fondé par le Veveysan Ernest Ansermet) et les acteur-ice-s culturel-le-s de la musique. On est donc loin d'une lubie internationale venue d'en-haut comme voudraient le faire croire certain-e-s opposant-e-s.

Quel bâtiment ?

Le projet proposé prévoit deux pôles, d'un côté le bâtiment le long de la route de Ferney (école et salles de concerts), de l'autre un parc public bordant l'avenue de la Paix. L'édifice présente deux voiles soulignant les deux axes du programme et comporte une façade rideau rythmée de poteaux, comme une référence aux arbres voisins. L'intérieur prévoit des salles de classe, de

répétitions et des bureaux pour la HEM. Côté public, trois salles sont dans le programme : une grande salle philharmonique (de 1580 places), un grand studio et une *black box*, particulièrement adaptée pour l'expérimentation scénique et la musique électroacoustique. Après une première mouture présentée à la population, le projet a été resserré afin de mieux intégrer des éléments patrimoniaux, comme un mur d'enceinte et une partie plus importante des arbres du site. Avec des niveaux sur pilotis et murs de verre, la façade s'intègre au contexte environnant, par sa transparence, son verre réfléchissant et son style proche des immeubles des organisations internationales. On est donc bien loin de la «verruge hors-sol» évoquée par certain-e-s.

Un projet écologique

Mobilité écoresponsable, bilan énergétique, entretien du parc... la Cité de la musique compte de nombreux avantages écologiques. Tout d'abord, elle est très bien desservie en transports publics (Léman Express, Trams, Bus) et en mobilité douce (avec la nouvelle voie bidirectionnelle sur les quais, et 300 nouvelles places vélos). Ensuite, aucun parking n'est prévu, puisque celui des Nations tout proche fera l'affaire. L'étendue du bâtiment a été resserrée afin de maintenir les arbres les plus anciens du domaine. Quant aux arbres abattus, chaque spécimen sera compensé par deux arbres au moins, voire trois, dans un rayon de 600 mètres. Enfin, le bâtiment sera au label Haute performance énergétique.

Un projet ouvert, et non réservé à quelques-un-e-s !

C'est la critique répétée à l'envi par certain-e-s opposant-e-s. Et pourtant, à y regarder de plus près, le front hétéroclite des référendaires interpelle. On retrouve principalement des personnes bien établies, propriétaires, installées comme il faut et farouchement décroissantes. Quelques ayatollahs auto-proclamé-e-s qui sont les mêmes à refuser la Plage des Eaux-Vives, s'opposer au Léman Express, à bloquer

des constructions de logements sociaux qui dérangerait leur confort. Parmi elles et eux, on retrouve celles et ceux qui, au Conseil municipal, n'ont pas voté pour la Voie Verte à Carouge, un axe de mobilité douce pourtant...

Quel est le modèle de cette curieuse alliance de propriétaires et anti-développement qui permet de rallier élu-e-s UDC et extrémistes décroissant-e-s ? Une ville vide, sans bruit, sans jeunes, sans nouveaux et nouvelles habitant-e-s ni nouvelles infrastructures culturelles en rive droite, sans vie, mais tellement adaptée aux privilégié-e-s. Une région qui doit continuer à subir 630 000 déplacements de voitures par jour, plutôt qu'une ville où l'on peut travailler et vivre au même endroit. Pour rappel, il y a chaque année 18 000 demandes en logement social à Genève. Et qui s'oppose aux Vernets ? Les propriétaires de villas, certain-e-s décroissant-e-s et autres patrimoniaux défendent les jardins privés comme poumon écologique alors qu'ils et elles restent évidemment bien fermé-e-s aux autres visiteur-euse-s. Mais que font ces acteur-ice-s face aux rives du lac inaccessibles à Genève ? Un scandale sur lequel ces mêmes associations restent curieusement bien silencieuses et inactives, depuis des décennies...

Dans cette coalition aux airs d'Ecopop, on laisse Genève sous cloche : celles et ceux déjà installé-e-s en sont les rares privilégié-e-s, quant aux familles à bas revenus, elles n'ont qu'à s'installer dans le district de Nyon ou en France voisine. Et d'ailleurs leur position est claire : entre un projet de lieu culturel, d'école et de parc rendus publics et un parc aujourd'hui fermé, inaccessible, silencieux et réservé aux fonctionnaires des Nations Unies, ils et elles préfèrent la deuxième option !

La position du PS est de soutenir la première option, celle d'un projet d'envergure, local, éco-responsable, ouvert et qui s'adresse réellement à toutes et tous. Le 13 juin, votons OUI à la Cité de la musique !

UN PROJET POUR LES PETITES ET GRANDES OREILLES

ENTRETIEN CAUSES COMMUNES

MARIE ERNST
RESPONSABLE PÉDAGOGIE
ET JEUNESSE, ORCHESTRE
DE LA SUISSE ROMANDE
(OSR)



PHOTO : E. PARDO

Le projet de la Cité de la musique a pour vocation de donner accès au plus grand nombre à la musique sous toutes ses formes. Notre entretien avec Marie Ernst de l'OSR a été l'occasion de revenir sur un argument majeur en faveur de la Cité de la musique : elle permettrait d'étoffer considérablement l'offre à destination du jeune public, répondant à une demande pressante avec des locaux appropriés.

Des projets très populaires qui ne demandent qu'à se développer

Olivia Bessat : En guise de préambule, pouvez-vous nous présenter quelques projets-phares de médiation culturelle sur lesquels vous travaillez ou avez travaillé ?

Marie Ernst : Nous proposons beaucoup de choses pour les enfants et les jeunes au travers de concerts, d'ateliers et d'activités. Nous imaginons aussi des activités inter-générationnelles. Je pense en particulier au grand projet « l'OSR, c'est vous ! », dont l'objectif est de rassembler 75 musicien-ne-s amateur-ice-s, de tous âges, provenances et milieux, au bénéfice d'un minimum de 3 ans de pratique d'instrument, ainsi que 30 musicien-ne-s professionnel-le-s. Nous avons prévu un grand concert le 18 juin au Victoria Hall pour la Fête de la Musique, qui devait se préparer de janvier à juin avec un certain nombre de répétitions et du coaching. Lors de l'ouverture des inscriptions en octobre dernier, nous avons reçu 180 dossiers pour les 75 places disponibles. Le

Covid passant par là, et bien que nous ayons quand même pu organiser de nombreuses répétitions en petits groupes, nous avons dû nous résoudre à reporter le concert à l'année prochaine. C'est ce genre de projet de médiation, réunissant des personnes de 9 ans à 85 ans et qui suscite l'engouement de la population, et que nous avons envie de développer, si tant est qu'on puisse avoir un espace qui nous le permette.

Vous auriez besoin d'un autre type d'espace que ceux déjà disponibles ?

Nous utilisons déjà le Victoria Hall, mais qui n'est pas du tout adapté pour les projets jeunesse : on y donne actuellement des représentations pour les familles, ainsi que tous les concerts scolaires commentés, ce qui représente environ 800 enfants par séance de 45 minutes. La salle n'est pas adaptée, car plus de la moitié des enfants ne voient pas la scène, ce qui est vraiment dommage étant donné le besoin des enfants d'avoir un visuel pour s'approprier et comprendre, surtout pour la musique classique. Le placement des enfants, sur des sièges qui ne sont pas non plus très pratiques, est très difficile. On peut penser à différentes salles à l'étranger, comme à Paris avec l'Auditorium de Radio France, ou les studios de la Philharmonie, qui ont une configuration idéale, offrant entre 300 et 400 places où l'on voit bien de partout. C'est ce qu'offriraient les studios de la Cité de la musique : de l'espace pour accueillir nos jeunes, et pour qu'elles et ils participent et profitent pleinement de l'expérience.

Vos projets souffrent donc du manque d'espace adapté ?

Nous utilisons également la salle Marie Laggé (à Uni-Mail) pour les *Concerts pour petites oreilles*, qui sont en général au nombre de 14 par saison. Ce programme, qui rencontre un succès incroyable, existe depuis 2014 : on constate vraiment une de-

mande très forte des familles pour faire découvrir les trésors de la musique classique aux plus petits. Les réservations sont complètes en 10 minutes, dès la mise en ligne des places, et nous avons régulièrement de nombreuses familles en liste d'attente. Et encore une fois, cette salle, qui a été conçue comme une salle de répétition, n'est pas adaptée pour de telles représentations, qui pourraient bénéficier à tellement plus d'enfants, si on avait une vraie salle de concert. Pour l'instant nous bricolons comme nous le pouvons avec une jauge limitée à 100 personnes dans des productions sans éclairage ni sonorisation adaptés, mais nous rêvons bien sûr de faire un jour tout cela dans une salle digne de ce nom.

De plus, avec un espace dédié, on peut non seulement augmenter l'offre pour le public, mais aussi enrichir les projets. Par exemple, on pourrait, comme nous le faisons déjà dans une moindre mesure, mélanger musiques actuelle et classique au travers d'œuvres comme des classiques du répertoire, des musiques de films, dans une volonté de casser les codes, les préjugés et les boîtes dans lesquelles des esprits chagrins veulent faire rentrer la musique.

En finir avec le casse-tête logistique actuel

Votre programmation déjà ambitieuse est-elle un casse-tête logistique ?

C'est en effet très compliqué de trouver des dates pour les représentations que nous programmons, entre les répétitions des orchestres, les concours et la disponibilité limitée des salles. De plus comme celles-ci ne sont pas adaptées, il nous faut y amener les éclairages et installer les décors (sans espace sur place pour les stocker), on bricole toujours et cela prend beaucoup de temps et d'énergie. La disponibilité des salles est en soi un casse-tête : l'OSR, qui n'est pas

propriétaire du Victoria Hall doit réserver et louer la salle 2-3 ans à l'avance. Pour reprendre l'exemple de «l'OSR, c'est vous !», on aurait aimé le reporter à l'automne 2021, ce qui est virtuellement impossible, et cela serait certainement bien plus simple à la Cité de la musique.

Une autre difficulté à laquelle nous devons faire face, étant donné que les locaux ne nous appartiennent pas et qu'ils n'ont pas d'espace de stockage, est que la régie de l'OSR doit sans cesse déplacer les instruments et autres équipements en fonction des productions.

Nous parlons ainsi de camions de déménagement qui font parfois plusieurs fois par semaine les trajets entre notre salle de répétition et le Victoria Hall. Il se peut que pendant une semaine de concerts, comme cela arrive parfois avec les concerts scolaires en journée, un autre orchestre vienne se produire au Victoria Hall le soir. Dans ce cas, l'OSR doit démonter la scène rapidement, rapatrier tous les instruments à la salle Marie Lagée et les ramener le lendemain pour réinstaller la scène pour la suite de la production.

Tout ceci a un coût bien entendu.

Le travail des régisseurs est rendu très difficile par toutes ces contraintes, en comptant également le démontage et le montage à chaque mouvement ! En plus de la pénibilité, tout ceci a un coût, financier certes, mais aussi environnemental, avec le transport, et humain. La mutualisation des coûts entre la Haute école de musique et l'OSR est très intéressante au vu des coûts actuels de location de multiples locaux pour chaque entité. De plus, on économiserait parfois jusqu'à six transports d'équipements par semaine.

Plus d'espace pour créer du lien et rendre la musique accessible

Avez-vous les moyens d'accueillir les classes au mieux ?

Dans le cadre des parcours pédagogiques, que nous organisons pour les classes, nous proposons un atelier «découverte des instruments» dans nos espaces exigus. Les contraintes sont lourdes : on ne peut accueillir qu'une seule classe à la fois et les studios sont très petits, prévus pour un-e seul-e musicien-ne, ce qui limite en particulier la création de lien avec les enfants, car ils-elles ne peuvent recevoir que 4-5 enfants maximum à la fois dans chaque studio. Nous proposons actuellement le parcours pédagogique à 20 classes par année du primaire au secondaire II. Nous pourrions et devrions faire bien plus, mais cela n'est pas possible avec les locaux actuels et la disponibilité très restreinte du lieu.

Qu'est-ce que la Cité de la musique permettrait d'améliorer, dans l'accès de la jeunesse à la musique par le biais de vos programmes ?

Avec la Cité de la musique, il est déjà prévu d'avoir une salle de classe intégrée au bâtiment, en partenariat avec le Département de l'Instruction Publique (DIP). L'idée serait de recevoir une classe en résidence par semaine, qui aurait l'opportunité de continuer les cours habituels en totale immersion dans la Cité de la musique, tout en participant à de nombreuses activités annexes, comme rencontrer des musicien-ne-s et/ou des étudiant-e-s, s'initier aux instruments, découvrir la vie d'un orchestre et des métiers dont les enfants n'avaient même pas soupçonné l'existence.

Serait-elle aussi l'occasion de développer votre partenariat avec la Haute école de musique (HEM) ?

Absolument ! On collabore déjà avec la HEM : une production par année via les « concerts pour petites oreilles » autour d'un projet de médiation avec les étudiant-e-s de la HEM et les musicien-ne-s de l'OSR. Dans le cadre des parcours pédagogiques, il y a beaucoup de choses à faire, notamment dans l'accès aux intervenant-e-s extérieur-e-s dont certain-e-s sont étudiant-e-s à la HEM (ateliers de direction d'orchestre, musique et mouvement ou électro-acoustique). On y travaille déjà, mais là encore, nous nous heurtons au problème de l'espace : les locaux de la HEM ne peuvent recevoir que dix personnes à la fois. Imaginez également les magnifiques projets d'électro-acoustique que nous pourrions mettre sur pied, dans un endroit comme la Cité de la musique : un projet à la croisée des chemins, où on peut travailler sur ordinateur, modifier les sons, produire !

Les jeunes sont-ils en demande de projets plus participatifs ?

Tout à fait, les élèves aiment se produire ! Comme nous l'avons vu lors des ateliers électro-acoustiques, ils aiment créer, et montrer ce qu'ils ou elles ont produit. Ils et elles apprécient l'aspect ludique, auquel ils et elles n'ont pas nécessairement accès chez eux. On voit la même chose lors des ateliers avec instruments : ils et elles adorent essayer, toucher, improviser, et jouer parfois quelques notes toutes et tous ensemble. On propose souvent des choses que les jeunes ne connaissent pas, les sortant de leurs habitudes. Un atelier, c'est aussi l'occasion de découvrir de nombreux métiers parfois méconnus, la direction d'orchestre, lutherie... comment on construit un violon par exemple. Les ateliers d'expression corporelle, qui font travailler les œuvres avec le

mouvement, permettent enfin aux élèves de s'approprier, de baigner dans la musique, qui immanquablement les transporte.

Y a-t-il des vocations qui se créent ?

Nous l'avons en effet constaté : des enfants ont commencé des instruments suite à des ateliers où ils et elles ont pu les découvrir ou les essayer, et par le biais des dossiers pédagogiques et du travail fait en amont sur les œuvres dans le cadre des parcours, on les voit venir avec leurs parents à la représentation finale, expliquant fièrement qui fait quoi, et ce à quoi ils et elles ont activement participé. Ce qui marche avec chaque enfant, c'est quand il ou elle a pu essayer un instrument et vivre la musique, frapper des rythmes : c'est autre chose qu'être en écoute passive, on s'approprie la musique, et on la vit différemment. Il faut avouer aussi que la plupart des enfants n'ont au départ pas beaucoup d'affinités avec la musique classique, ils ont des a priori : la musique classique, c'est nul ! Et ils arrivent en se demandant ce qu'ils et elles font là. Après l'atelier ou le parcours complet, c'est mission accomplie. On leur explique qu'ils et elles ont le droit de ne pas aimer, mais que notre but est de leur faire découvrir et connaître quelque chose de nouveau.

On est souvent étonné avec des beaux retours, sur des ressentis, des émotions.

Une forte demande qui ne pourra être honorée sans la Cité de la musique

Le message est clair, vous pourriez faire bien plus dans le cadre de la Cité de la musique ?

Sans aucun doute. En matière de médiation culturelle, en améliorant la qualité et le nombre d'offres, on pourrait développer tous ces projets, et peut-être collaborer

d'avantage avec d'autres institutions culturelles du Canton autour de la médiation. On pourrait recevoir plus de classes, mais aussi de familles, organiser des visites guidées, des ateliers, des projets avec des seniors qui auraient la possibilité d'essayer des instruments. Il y a aussi un public ici qui serait très friand de ces formidables opportunités.

Et donc répondre à de nombreuses sollicitations ?

Nous recevons également beaucoup de demandes de crèches pour venir assister à des répétitions d'orchestre, que nous ne pouvons malheureusement pas accepter, du fait que nos locaux ne se prêtent pas du tout à l'accueil de la petite enfance.

Pour les concerts scolaires, qui commencent dès la 3-4P (à 7 ans), de nombreux enseignant-e-s genevois-e-s sont frustré-e-s de ne pas pouvoir venir, du fait d'une très mauvaise visibilité, sans gradin. On pourrait donc élargir l'offre, accueillir beaucoup plus. Nous aimerions de plus élargir l'offre du parcours pédagogique, et augmenter l'accès aux répétitions, ce qui est actuellement compliqué, mais pourrait être rendu possible par la Cité de la musique. Pour l'instant, on restreint l'appel et l'ouverture par manque de locaux et de moyens. Avec la Cité de la musique, on pourrait développer davantage nos activités, mélanger les publics. Ça serait vraiment chouette, un beau réservoir de matière pour accueillir des personnes de tous les milieux, de donner l'accès à toutes les musiques !

NATURE EN VILLE ET BIODIVERSITÉ

Une réflexion en lien avec le projet de la Cité de la musique à Genève



YVES LEUZINGER
BIOLOGISTE

Les agglomérations hébergent une flore et une faune qui squattent les moindres recoins peu ou pas utilisés. Un terrain peu entretenu, un terrain vague abandonné et la nature retrouvera certains de ses droits même en plein Genève. Pourtant peut-on parler de biodiversité et si oui, quelle priorité donner à la transformation de la ville et aux aménagements pour les citoyen-ne-s ?

Nature en ville : un concept qui évolue

La nature aime le désordre et le *laisser faire*. Dans les villes, c'est l'abandon de certaines surfaces (par exemple en attendant une construction) et un entretien inexistant ou minimal qui favorisent une présence inhabituelle d'espèces en un lieu. Autre possibilité, des aménagements prévus et conçus par l'homme, mais aussi entretenus, pour favoriser certaines espèces.

Le concept de la nature en ville évolue car nous sommes très nombreux et nombreuses à vivre dans les agglomérations et il est important de les rendre agréables,

propices à la découverte et à l'échange. Si c'est le cas, notre sentiment de bien-être augmente et nous avons moins besoin de fuir la ville, évitant ainsi un impact fort sur notre environnement (déplacements fréquents, perturbations des sites naturels, etc.).

Malgré tout, à l'exemple des trop nombreuses pelouses entretenues (publiques ou privées), nos jardins sont peu diversifiés, avec des essences souvent mal choisies, voire exotiques. L'inverse de la biodiversité qui, elle, se définit par « la diversité des espèces vivantes (micro-organismes, végétaux, animaux) présentes dans un (mi) lieu ». Ainsi, de nombreux îlots de nature en ville ont une biodiversité bien plus grande que les plus beaux de nos jardins.

Biodiversité et laisser-aller

Le site des Feuillantines, à proximité directe de la Place des Nations, est occupé par une série de villas et un îlot de verdure. Avec des pelouses entretenues sporadiquement et surtout plusieurs arbres anciens avec des structures importantes vu leurs âges, comment en définir la biodiversité ?

Pour un site en pleine ville, avec un parc qui n'est pas accessible au public, la faune et la végétation y sont plus développées que dans une grande partie de la ville. La notice d'impact réalisée dans le cadre d'un Plan de quartier pour la réalisation de la Cité de la musique relève cette situation.

En prenant cet exemple, on peut dire que c'est un endroit où la nature peut encore s'exprimer pour une surface en pleine ville. On peut donc dire que la biodiversité y est plus grande que dans plusieurs parcs, mais elle n'est pas liée à la présence de milieux particuliers ou d'espèces rares. C'est juste le laisser-aller et une utilisation limitée qui permet l'expression d'une certaine biodiversité.

Intégrer et compenser pour bien vivre en ville

Nous avons donc une zone de « nature en ville » que l'on serait tenté de laisser telle quelle. Mais il faut se rappeler qu'il est important de densifier la ville pour éviter de grignoter les espaces alentours, que le bien-être en ville passe aussi par d'autres dynamiques (culturelle, sociale, etc.) et que l'ouverture au public prévue du parc actuel, non touché par la construction future, permettra demain une rencontre des citoyen-ne-s avec cet îlot de nature.

Je crois fermement qu'il y a des milieux naturels qu'il faut préserver des humains en limitant strictement leur accès et les interactions avec des activités qui leur sont néfastes. En ville par contre, il faut agir différemment en conciliant son développement et la présence de nature. En travaillant sur la notion d'intégration et de compensation, un promoteur soutenu par les instances responsables peut réaliser un projet qui sera non seulement un fleuron de la musique mais qui préservera



une grande partie de l'intérêt biologique du site. Comme il s'est engagé à compenser les pertes résiduelles en recréant d'autres zones nature, identiques ou différentes, les impacts seront compensés (préservation des arbres remarquables, nouvelles plantations indigènes en complément de l'existant, création d'étang, entretien adapté, etc.).

La ville comme on la souhaite : vivante, productrice d'innovation, expression de culture et qui laisse la place à des îlots de nature.

Une chance pour une biodiversité similaire ou renforcée

Dans ce secteur des Feuillantines comme ailleurs, chacun-e est libre de contester ou de promouvoir un projet, mais on ne peut décemment pas se targuer de protection de la biodiversité pour s'y opposer dans ce cas. En raison de la règle d'extraterritorialité applicable aux propriétés des organisations internationales, si le propriétaire actuel décidait d'utiliser intensivement cette surface, personne ne pourrait s'y opposer.

Ainsi, avec un promoteur qui s'engage à suivre les indications de la notice d'impact (qu'il a lui-même souhaité bien que non-indispensable selon la loi pour ce projet) et le fait que la Haute Ecole Spécialisée genevoise se targue de former les ingénieur-e-s en gestion de la nature, ce projet peut devenir une chance non seulement culturelle mais aussi citoyenne avec un parc attractif et qui permettra l'expression d'une biodiversité similaire ou renforcée.



LA CITÉ TRIOMPHERA DE L'ÉCOLOGIE DU FORMOL

NICOLAS TAVAGLIONE
VOISIN DES LIEUX

Le quartier des Nations, j'y habite depuis dix ans. J'y élève mes filles, j'y fais mes courses du samedi, j'y promène mon chien. Je vois l'Hôtel Intercontinental depuis mes fenêtres et, tel Sarah Palin, je n'ai besoin de personne pour comprendre les relations internationales. Je suis donc ce qu'on appelle un « riverain » de la future Cité de la musique. Et je voterai oui sans hésiter.

D'abord, sans parler des mérites ou des faiblesses intrinsèques du projet, je suis fatigué de cette écologie du formol qui consiste - à chaque projet urbain ou architectural, même utile, même nécessaire - à faire opposition d'office dès que des arbres sont menacés par les travaux.

Je suis d'autant plus las quand cette opposition est bêtement sélective. Dans le quartier des Nations, ça construit à tour de bras des projets privés sur des terrains privés - des centres commerciaux (sous mes fenêtres), des immeubles de bureaux sans âme, des logements en PPE pour gagnant-e-s de la mondialisation qui se sont taillé-e-s une place au sommet de la chaîne alimentaire. Aucune de ces constructions

superflues n'intéresse personne. Parlez musique et construction d'utilité publique, et là soudain les arbres doivent être sauvés.

La même logique borgne retarde dans ce canton la construction d'écoles pourtant indispensables pour accompagner le développement économique et urbain, en accueillant ses enfants en chair et en os dans des salles de classe décentes. Mais attention aux arbres ! Et les référendums déferlent. Allez comprendre. Ce n'est plus de l'écologie, c'est un étouffoir. En même temps c'est amusant. Tandis que les Vert-e-s gesticulent devant la future Cité de la musique, dans leur dos à 300 mètres, des espaces verts sont détruits pour construire des conneries. Et tandis qu'ils et elles gesticulent, le béton prolifère sur les terrains privés à l'insu de leur plein gré. Et les ami-e-s, faites un tour sur vous-mêmes à 180 degrés: vous voyez les petites maisons entourées d'herbe et d'arbres ? Ils vont en faire un centre commercial. Cela ne vous chatouille pas plus que la Cité de la musique ? Voilà la réalité des Nations.

La Cité de la musique améliorerait significativement la vie du quartier. D'abord, elle rendrait au public une « Forêt des Nations » qui n'est en vérité qu'un groupe d'arbres inaccessible gardé par des murs de pierre que même les enfants n'escaladent pas. En dix ans, je n'ai jamais foulé le sol de cette forêt - qui nargue les passant-e-s comme le parc magnifique mais interdit aux promeneur-euse-s d'un manoir abandonné derrière ses grilles. La Cité de la musique

ressusciterait ce bout de terrain, et le rendrait à la vie environnante. Paradoxal pour un projet privé, mais vrai: la Cité de la musique rendrait au public cet espace interdit et fermé par des murs. Elle déprivatiserait le lieu.

En outre, la Cité de la musique marquerait de son emprunte un quartier assez triste - imaginé aux temps de Ark Üller sans réflexion urbanistique d'ensemble. Pas de bistros de quartier, peu de commerces de proximité, aucune arcade - mais des dortoirs, des bureaux, des dortoirs. Des *headquarters* sinistres dans des immeubles sans art: Deloitte, PriceWaterhouseCooper et toutes les organisations onusiennes surveillées par des caméras de surveillance pointées sur l'espace public avec toute la morgue de leurs privilèges diplomatiques.

Les prix et la localisation du quartier y concentrent beaucoup d'expats et de personnel diplomatique de passage qui bien souvent n'ont pas le temps de nouer de vrais liens sociaux sur place. Le quartier se développe follement et les habitant-e-s souhaiteraient que quelqu'un pense un peu à l'âme des lieux. La Cité de la musique à deux pas, c'est un peu d'âme qui vient compenser la froideur des ambassades. Et je me réjouis de voir des étudiant-e-s traîner dans les parages. J'imagine des *food trucks* bordéliques qui s'installent un peu dans les environs. Tout un écosystème estudiantin qui se développe: tacos pas chers, cafés sympas, librairies de seconde main.



On me dira que je rêve, et c'est bien vrai. Mais en toute ingénuité, quand j'ai découvert le projet d'une Cité de la musique à deux pas de chez moi et avant même de réfléchir aux implications politiques du dossier, j'ai tout d'abord immédiatement pensé : « Trop bien ». Oui trop bien, quand on pense à la vie d'un quartier, à sa démographie, à sa réalité au ras du sol, à son tissu social, à ses dynamiques internes. Pour ça, il faut arrêter d'agiter une « Forêt des Nations » qui fait rire tout le voisinage, oublier l'écologie de la gesticulation et commencer à réfléchir sérieusement à l'urbanisme d'une ville qui, de ce point de vue, semble partie en roue libre.

En attendant des jours meilleurs du point de vue de la gouvernance et de la vision urbanistiques, je voterai OUI à la Cité de la musique. Pour mes gosses, mon chien, mes voisin-e-s, ma qualité de vie au quotidien. Plantons des milliers d'arbres ailleurs, sur les cendres des bureaux vides par exemple, mais construisons un peu de culture dans un quartier glacé.



OUI

PS

Parti socialiste
Ville de Genève

à une Cité pour
toutes les musiques



OUI LE 13 JUIN

CAUSES
COMMUNES

PS

